ÉVALUEZ LES RISQUES D'ACCIDENT POUR TRAVAILLER EN SÉCURITÉ

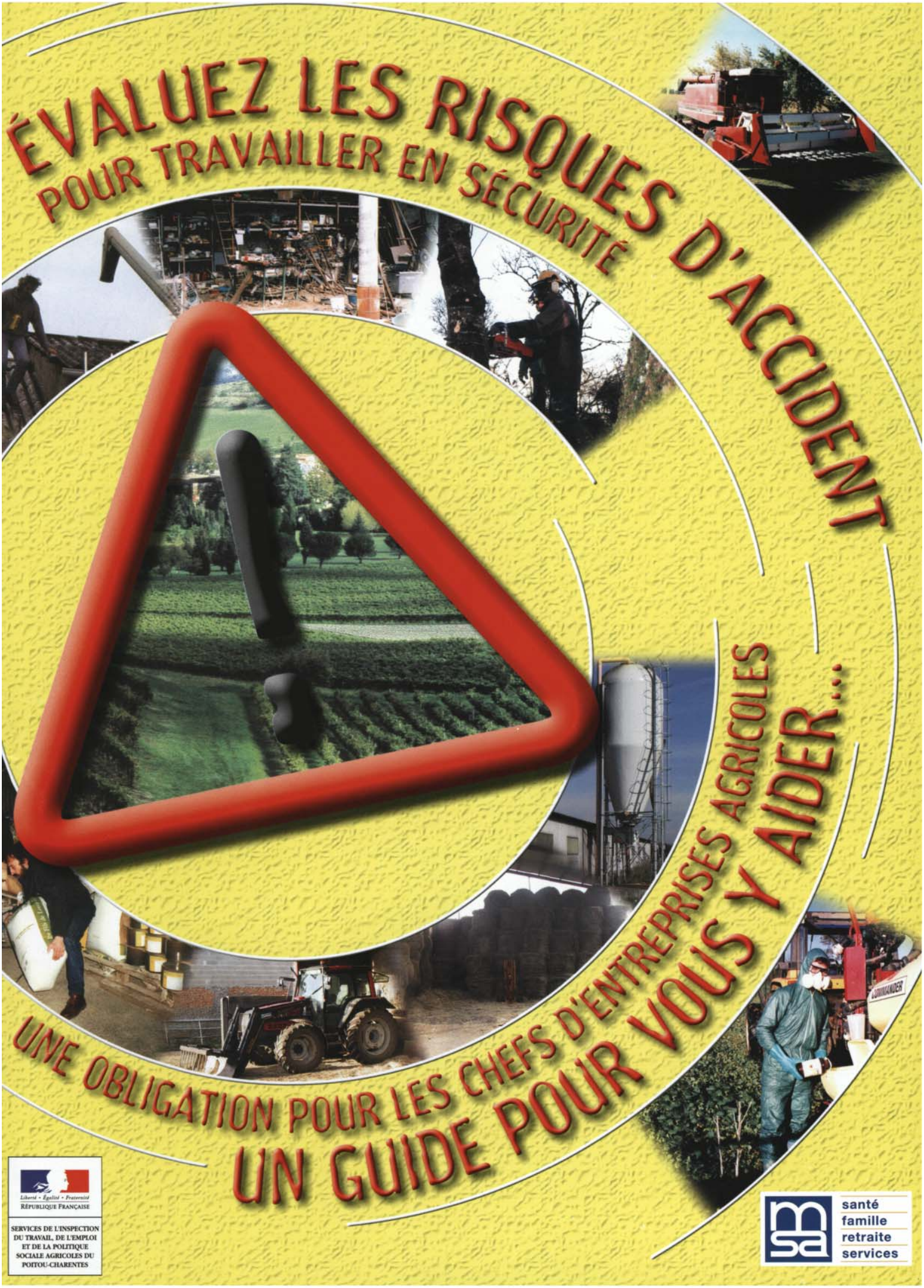

UNE OBLIGATION POUR LES CHEFS D'ENTREPRISES AGRICOLES

UN GUIDE POUR VOUS Y AIDER...

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICES DE L'INSPECTION DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA POLITIQUE SOCIALE AGRICOLES DU POITOU-CHARENTES

msa
santé
famille
retraite
services

CHUTES DE PLAIN-PIED

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Glissade sur le sol de la salle de traite : **contusions au dos**
- Chute en enjambant des tuyaux posés sur le sol : **fracture de l'épaule**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Sols glissants : ateliers de réparation du matériel, aires de raclage...*
- *Sols inégaux : trous, caniveaux...*

Atelier encombré

DES SOLUTIONS

- *Aménager des surfaces anti-dérapantes*
- *Réparer les sols abîmés*
- *Dégager les zones de passage et installer un éclairage suffisant*

Regard protégé

CHUTES DE HAUTEUR

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Chute du toit d'un bâtiment agricole au travers de plaques de fibro-ciment : **décès**
- Chute en passant par dessus une barrière : **contusions diverses**
- Chute de l'échelle d'accès à un silo : **fractures aux jambes**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Accéder à une remorque en grimpant sur un pneu*
- *Utiliser la fourche avant d'un tracteur comme engin de levage des personnes*

Echelle en mauvais état

DES SOLUTIONS

- *Utiliser un filet de sécurité ou un harnais anti-chute pour les travaux en hauteur*
- *Equiper de garde-corps les accès aux fosses, aux cuves ou aux silos...*

Echelle d' accès sur le matériel

EFFONDREMENTS ET CHUTES D'OBJETS

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Ecrasement par la chute d'une balle de foin : **décès**
- Chute de l'arbre de transmission lors du dételage : **fracture du pied**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Pailler en déséquilibre*

Matériel mal stabilisé au remisage

DES SOLUTIONS

- *Stabiliser le matériel par des chandelles avant toute intervention*
- *Stabiliser correctement le matériel lors du remisage*

Pailler bien équilibré

MANUTENTION MANUELLE

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Mauvaise posture lors de la distribution de l'alimentation au seau : **hernie discale**
- Mouvement brutal en se relevant : **lumbago**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Manipuler quotidiennement des charges lourdes : sacs d'aliments, sacs d'engrais...*

Distribution journalière de l' alimentation au seau

DES SOLUTIONS

- *Utiliser des outils d'aide à la manutention : vis, palan, diable, chariot...*
- *Apprendre la bonne gestuelle pour manipuler les charges en sécurité*

Chariot pour le transport des aliments ou des seaux

CIRCULATION DE VÉHICULES

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Collision entre une personne et un tracteur : **fractures et contusions**
- Accident routier : **blessures**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Eclairage défectueux du matériel : feux de travail, feux de route*
- *Voie de circulation ou zone de manœuvre dangereuses : manque de visibilité, zone encombrée...*

Circulation par mauvais temps

DES SOLUTIONS

- *Eclairer et entretenir les voies de circulation, les aires de manœuvre...*
- *S'assurer que l'éclairage du matériel est correct*

Miroir pour sortir de l'exploitation

LES MACHINES

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Happement de la main en débourrant un round baller : **sectionnement de la main**
- Happement par l'arbre de transmission d'un tracteur : **décès**
- Ecrasement de l'opérateur par retournement d'un tracteur : **décès**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Parties mobiles dangereuses accessibles : courroie, chaîne, pignon, ventilateur...*
- *Utilisation d'un tracteur sans cabine*

Arbre à cardan non protégé

DES SOLUTIONS

- *Ne jamais intervenir sur une machine en marche*
- *Maintenir les protections en l'état (carters...)*
- *Equiper le tracteur d'arceau de sécurité*

Ventilateur grillagé

TRAVAIL À PLUSIEURS

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Ecrasement d'une personne lors d'un chantier d'ensilage : **décès**
- Atteler une machine à deux : **écrasement de la main**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Manque de coordination lors de l'attelage d'un matériel à deux personnes*

Travailler à plusieurs sur un même chantier

DES SOLUTIONS

- *Accueillir les personnes et leur donner des consignes*
- *Organiser les travaux avant de démarrer les chantiers*

Expliquer le travail aux nouveaux arrivants

EQUIPEMENTS D'ATELIER

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Happement de la main par la meuleuse : **blessures graves**
- Soudure : **lésion de l'œil par projection**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Utiliser des équipements électroportatifs avec des fils dénudés*
- *Retirer les dispositifs de protection des machines*

Machine fixe sans carter de protection

DES SOLUTIONS

- *Maintenir en bon état les carters de protection des machines*
- *Porter des équipements de protection adaptés : masque à souder*

Equipements de protection adaptés pour souder

PRODUITS CHIMIQUES, POUSSIÈRES, GAZ, PARTICULES

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Manipulation de produits phytosanitaires : **risque d'intoxication**
- Asphyxie par accumulation de CO_2 dans une fosse : **décès**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Travailler dans une ambiance empoussiérée*
- *Intervenir dans une cuve de vinification non ventilée*

Paillage d' un bâtiment volaille

DES SOLUTIONS

- *Ventiler les bâtiments : poussières, CO_2...*
- *Utiliser des moyens de détection des gaz*

Equipements de protection adaptés pour la préparation et l' application des produits phytosanitaires

INCENDIES ET EXPLOSIONS

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Incendie dans un bâtiment de stockage de fourrage : **brûlures**
- Explosion d'un chauffage à gaz en bâtiment volailles : **brûlures**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Produire des étincelles dans un lieu de stockage de paille*
- *Proximité des stockages : fourrage, carburants, produits phytosanitaires...*

Tracteur stationné sous le hangar à paille

DES SOLUTIONS

- *Stocker le matériel agricole séparément des matières inflammables*
- *Organiser les stockages : ne pas mélanger les produits*
- *Surveiller l'échauffement des fourrages*

Extincteur

ÉLECTRICITÉ

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Accrocher une ligne électrique aérienne avec un tuyau d'irrigation : **électrocution**
- Arc électrique en intervenant dans une armoire : **brûlures au visage et aux mains**
- Court-circuit : **brûlures lors de l'incendie**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Intervenir sur des installations électriques*
- *Utiliser du matériel avec des fils dénudés*

Installation électrique défectueuse

DES SOLUTIONS

- *Faire vérifier régulièrement les installations électriques par une personne qualifiée*

Installation électrique correcte

BRUIT, TEMPÉRATURE ET ÉCLAIRAGE

LES ACCIDENTS LES PLUS... MARQUANTS

- Utilisation régulière d'une tronçonneuse sans protection : **surdité**
- Eclairage insuffisant dans l'atelier : **blessures aux mains**

LES SITUATIONS À RISQUES :

- *Ambiance bruyante : machines, compresseurs, échappements d'air comprimé...*
- *Manque d'éclairage ou éblouissement*

Exposition au soleil lors du ramassage des melons : insolation

DES SOLUTIONS

- *Se protéger du soleil : tee-shirt, chapeau*
- *Adapter l'éclairage en fonction des travaux effectués*

Casque anti-bruit pour le tronçonnage

Mode d'emploi du guide

L' évaluation des risques consiste à identifier toutes les situations de travail susceptibles de causer des accidents ou d' engendrer des maladies professionnelles, et à préciser les mesures de prévention prises ou à prendre pour supprimer ces situations à risques. Le résultat de cette démarche doit être écrit. Cet écrit s' appelle le "document unique".

Qui est concerné ?

Tous les employeurs de main-d'œuvre salariée et tous les chefs d'entreprises recevant des travailleurs : apprentis, entraide, stagiaires, aides familiaux, aides bénévoles...

Dans quel but ?

Assurer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs.

Depuis quand ?

L'article R-230-1 du code du travail oblige le chef d'exploitation à transcrire dans un "document unique" l'évaluation des risques professionnels, et ce depuis le 7 novembre 2002. Une fois établi, le "document unique" doit être mis à jour lors des changements importants concernant le travail ou les installations, et au moins une fois par an. Ce document est à conserver sur l'exploitation et à tenir à la disposition des services de la MSA et de l'Inspection du Travail.

Existe-t-il un "document unique" type ?

Il n'existe pas de "document unique" type. Le chef d'exploitation a le choix du support qui lui paraît le mieux adapté à ses besoins. Les services de la MSA et de l'Inspection du Travail vous proposent au travers de ce dossier une démarche d'aide à la réalisation de ce "document unique".

Pour vous aider : des outils...

A un document en trois volets sur les risques communs à toutes les entreprises agricoles

B une fiche par filière professionnelle

C un tableau pour vous aider à rédiger le "document unique"

A

B

C

Suivez le guide :

Nous vous proposons une **démarche d'élaboration du "document unique" en 5 points**

Préparation de la démarche : lister les différents travaux de l'exploitation. Pour vous y aider, les fiches par filière comprennent, à titre d'exemple, une proposition de liste de travaux.

1. Pour chacun des **travaux** ainsi définis, inscrire dans le tableau les **situations de travail** qui y sont associées et qui présentent des risques.

Ensuite pour chacune des situations de travail définies :

2. Identifier les **situations à risques** en observant le travail réellement effectué et **en dialoguant avec les personnes qui le réalisent**. Le document en 3 volets ainsi que les fiches par filière peuvent vous y aider.
3. Formaliser les **mesures de prévention existantes.**
4. Indiquer les **mesures de prévention à réaliser.**
5. Choisir les situations à risques à traiter en priorité en établissant un **planning de réalisation.**

1 2 3 4 5

Evaluation des risques professionnels

document unique

TRAVAUX Situations de travail	Situations à risques	Mesures de prévention existantes	Mesures de prévention à réaliser	Travaux prévus le	Travaux réalisés le
ATELIER					
soulever une partie de moteur de tracteur	chute d'une pièce sur les pieds outils de manutention inadaptés	port de chaussures de sécurité	achat d'un palan	mars 2004	
circulation dans l'atelier	chute sur le sol encombré		organiser le rangement dans l'atelier	décembre 2003	
meuler une pièce	projections dans les yeux	port de lunettes de protection	s'assurer de leur port		

Des fiches spécifiques par filière pour évaluer les risques dans votre exploitation

Elevages

Elevage bovin lait et viande

Elevage caprin

Elevage avicole

Elevage cunicole

Elevage ovin

Elevage porcin

Cultures

Grandes cultures

Viticulture

Culture du tabac

Arboriculture

Cultures maraîchères

Cultures horticoles et pépinières

Autres activités

Travaux en CUMA

Travaux paysagers

Entreprises de travaux agricoles

Travaux forestiers

Vinification

Ce document a été réalisé par les services prévention des risques professionnels des caisses de Mutualité Sociale Agricole et des services de l'Inspection du Travail de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricoles de la région Poitou-Charentes et par les services de prévention des caisses de Mutualité Sociale Agricole de la Vendée, de la Loire Atlantique et du Maine et Loire. Pour toutes informations complémentaires contactez vos interlocuteurs départementaux.

Charente
MSA : 05 45 97 80 64
ITEPSA : 05 45 38 63 41

Charente-Maritime
MSA : 05 46 97 50 75
ITEPSA : 05 46 67 16 95

Deux-Sèvres
MSA : 05 49 06 30 07
ITEPSA : 05 49 24 97 36

Vienne
MSA : 05 49 44 59 13
ITEPSA : 05 49 03 13 51

Loire-Atlantique
MSA : 02 40 41 30 45
ITEPSA : 02 40 12 38 20

Vendée
MSA : 02 51 36 88 91
ITEPSA : 02 51 45 85 61

Maine et Loire
MSA : 02 41 86 57 89
ITEPSA : 02 41 79 68 50

Italic 79 • Mélie 05 49 29 03 88